

DOSSIER DE PRESSE

UNE NOUVELLE ÉTAPE CLÉ DANS LA VALORISATION DU CENTRE-VILLE DE BELFORT

SIGNATURE DE LA CONVENTION IMMOBILIÈRE ENTRE LA VILLE DE BELFORT, LE GRAND BELFORT ET ACTION LOGEMENT

En présence de Madame Elise DABOUIS
Sous - Préfète, Secrétaire générale de la Préfecture du Territoire de Belfort

Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort

Monsieur Tony KNEIP, Vice-président chargé de l'habitat et de la politique de la
Ville du Grand Belfort

Monsieur Dominique BOURGOIS, Président du comité régional Action
Logement Bourgogne Franche-Comté

ont signé, le 10 février 2020, la convention Action Logement.

Elle permet de faciliter la réhabilitation ou la construction de logements de qualité.
Une nouvelle étape clé dans la valorisation du centre-ville de Belfort qui a signé la
convention cadre Action cœur de ville le 28 septembre 2018.



Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort
Place d'Armes - 90020 Belfort Cedex - Tél. : 03 84 54 24 24

CŒUR DE VILLE : AGIR POUR LE LOGEMENT

Par cette convention immobilière, la Ville de Belfort, le Grand Belfort et Action Logement définissent les conditions d'une intervention commune visant à favoriser la restructuration d'immeubles stratégiques du centre-ville, pour y développer une offre de logement et de commerce rénovée. Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'opération Action cœur de ville. Elle est un outil supplémentaire pour renforcer l'Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH RU).

OBJECTIF : DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE BELFORT

En septembre 2018, la Ville de Belfort s'est engagée dans le programme «Action cœur de ville» avec la volonté de donner un nouvel élan à son centre-ville.

Différents projets ont été mis en place notamment sur le commerce de proximité avec la création de SEMAVILLE. Ou encore cinq journées de stationnement gratuit, la 1^{re} heure de parking gratuit le samedi.

En parallèle, des espaces publics ont été réaménagés, comme le quai valet qui offre un espace partagé et apaisé avec un cheminement piéton et cycle doux, allant de la rue Georges-Clémenceau à la place Corbis. L'entrée sud de la ville, quant à elle, a été réorganisée.

D'autres services ont été développés comme la réhabilitation de l'Hôtel du Gouverneur pour permettre à Belfort tourisme d'être au cœur du patrimoine historique et regrouper tous les services de la ville ayant une action préventive et de gestion du domaine public.

Egalement, une offre de logements de qualité au cœur de Belfort avec le projet ambitieux de la ZAC de l'ancien hôpital est en cours.

Cette ambition a permis à la Ville de Belfort de faire partie des 222 villes retenues au titre du programme national Action cœur de ville.

Cette nouvelle convention avec Action Logement vient compléter la dynamique en place dans le cadre du programme Action cœur de ville. Le commerce en centre-ville est indissociable de l'habitat. Par ces actions, il s'agit de conforter l'armature commerciale du cœur de ville et de la pérenniser, tout en s'adaptant aux nouveaux modes d'achat des consommateurs.

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES À L'OPAH RU

L'habitat est un axe prioritaire avec notamment le souhait de renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie sur les quartiers Belfort nord et Jean-Jaurès. La convention s'inscrit pleinement dans les actions déjà en cours de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU).

Des aides financières et techniques complémentaires au dispositif existant de l'OPAH RU sont proposées aux propriétaires pour réaliser des travaux dans leurs logements ou immeubles anciens. **Action Logement a ainsi réservé 2,29 millions d'euros pour soutenir 7 projets de réhabilitation d'immeubles situés dans le périmètre de l'OPAH RU Belfort-nord et Jean-Jaurès.**

La Ville de Belfort, quant à elle, s'engage à fournir la liste des immeubles susceptibles de profiter du programme Action Logement.

À ce jour, près de 80 visites techniques ont été réalisées et 20 logements ont été subventionnés pour effectuer des travaux de réhabilitation.

L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) : UN OUTIL POUR DYNAMISER BELFORT

Pour renfoncer l'OPAH RU et rénover l'habitat, la Ville de Belfort a engagé la mise en place d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT). Elle facilite les procédures telles que le droit de préemption sur les fond et les locaux commerciaux, ou encore la procédure d'abandon manifeste.

CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT À LA RECONQUÊTE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national Action Cœur de Ville** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national, de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements, attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires, et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 58 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

INFORMATIONS & CONTACTS

Pour les propriétaires concernés par le périmètre OPAH RU Belfort nord et Jean-Jaurès, et qui souhaitent investir dans la rénovation de leurs logements:

Contacts :

Urbanis, 154 avenue Jean-Jaurès, tél. 06 64 91 60 29 ou 03 80 71 17 12
belfort@urbanis.fr

Action logement Service, 7 rue de la république. Tél. 03 63 02 30 70

